Zeitschrift: Revue économique Suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 76 (1996)
Heft: 1: Service public : le débat

Artikel: Le service public : Suisse vu par une Française
Autor: Byrs, Elisabeth
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889323

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le service public

SUISSE VU PAR UNE FRANÇAISE

Elisabeth Byrs
Correspondante de Radio-France à Genève

Quand vous vous installez en Suisse, le « parcours du combattant » que doit effectuer tout nouvel arrivant aux prises avec l'administration est nettement moins éreintant qu'en France : pas d'interminables files d'attente pour vous faire entendre dire, arrivé au bout, que vous n'êtes ni au bon guichet, ni dans le bon service ou bien encore qu'il vous manque un x-ième document ; pas non plus de coups de téléphone où l'on vous renvoie de poste en poste d'un ton souvent excédé. Bref, ici, chez nos voisins helvètes, il faut bien le reconnaître, les choses sont plus simples. Mais cette satisfaction ne vous privera pas cependant de quelques surprises.

Premier contact avec les services Télécom. Vous désirez faire installer une ligne de téléphone ou de fax. Rien de plus simple… mais pas gratuit pour vous, l'étranger. Résident, certes, mais étranger. Il vous faudra alors verser une caution de 2.000.- FRF. Vous la récupérerez au bout de trois ans, sauf pour les mauvais payeurs bien sûr, et on vous consolera en vous faisant miroiter des intérêts en prime ! « *Pas de quoi se payer un bon restaurant tout de même* » ajoute l'employé du téléphone d'un ton mi-ironique, mi-compatissant. Des économies forcées en somme…

Autre administration à laquelle vous n'échapperez pas : les douanes, angoisse des frontaliers de Genève.

Les renseignements téléphoniques (le 111), l'équivalent du 12 en France, sont rapides et plutôt efficaces, mais là encore nettement plus chers que chez nous : jusqu'à 8,60 FRF la minute et il n'est pas rare que pour certaines recherches de précieuses minutes s'écoulent.

Cependant, le Suisse qui cherche à contacter par téléphone une administration quelle qu'elle soit est cependant plus choyé que le Français. Pas d'attente interminable. Et comble du bonheur pour le Français accoutumé aux rebuffades de l'administration, votre correspondant vous rappelle, généralement dans un très court délai. De l'employé à la personne « haut placée », tout le monde peut être joint par téléphone (ce qui, hélas, n'est jamais le cas en France). Essayez à Paris d'avoir directement en ligne un ministre ou une personnalité ! Je vous souhaite bon courage ! En Suisse, pas de « liste rouge ». Tout le monde est dans l'annuaire téléphonique. Une véritable aubaine pour le journaliste : Alain Prost, Sophia Loren, Alain Delon, Frédéric Dard, l'Aga Khan ou Nadine de Rothschild, vous pouvez tous les appeler à leur domicile.

Autre administration à laquelle vous n'échapperez pas : les douanes, angoisse des frontaliers de Genève. Suisses ou étrangers habitant la cité de Calvin, tout le monde ou presque s'adonne désormais au « tourisme alimentaire » par delà la frontière, franc suisse à 4,20 FRF oblige. Mais sur le chemin du retour, les choses peuvent se gâter : le douanier helvète prend parfois un plaisir presque sadique à vous coincer pour 100 g de viande. La Suisse ne faisant pas partie de la Communauté européenne, les importations de viande étrangère sont limitées à 500 g par personne.

Si elle est plus proche et plus simple que la française, l'administration suisse n'usurpe pourtant pas la réputation de lenteur dont ses habitants jouissent souvent. Ceci même quand elle veut accélérer les procédures. J'ai demandé, il y a plusieurs mois, la naturalisation de ma petite fille, de père suisse. Le service cantonal des naturalisations lui a alors adressé une lettre personnelle dans le cadre d'une procédure dite « facilitée », indiquant qu'après un rapport d'enquête, son dossier parviendrait à Berne pour décision. Seul problème, précise l'administration, « un délai d'environ 14 mois est à prévoir entre l'enregistrement de la demande et sa mise à l'enquête »… Un an et demi pour naturaliser un bébé de père suisse c'est long.

Mais le plus dur peut-être pour le Parisien, c'est la durée des feux rouges à Genève. Ils sont si longs que lorsqu'ils passent enfin au vert, vous vous êtes endormi…